



Projet Riponne\Tunnel
3^{ème} séance Commission de projet

Commission projet Riponne\Tunnel

1. **Place de la Riponne** – projet lauréat du MEP
2. **Préavis 2025/03** – demande de crédit de renforcement
 - Travaux urgents INOVIL – mise en conformité normative
 - Opportunité d'augmentation de la capacité portante
 - Coûts

- discussion sur le préavis -
3. **Place de la Riponne** – projet d'aménagements transitoires
4. **Place du Tunnel**
 - Aménagements transitoires Tunnel
 - Etat d'avancement développement de l'avant-projet
5. **Prochaine séance de la Commission**



1. Place de la Riponne : projet lauréat MEP

1. Riponne – Procédure MEP

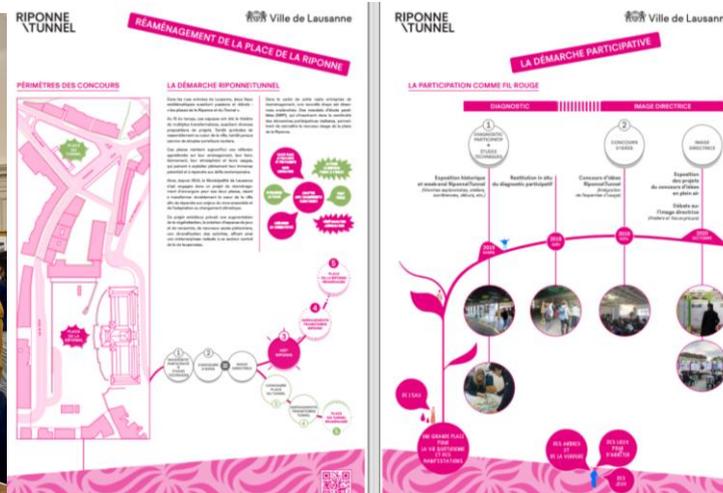
Équipes sélectionnées

	Architecture du paysage	Architecture	Génie civil
Équipe 1	Paysagegestion (Lausanne)	LOCALARCHITECTURE (Lausanne)	Ingphi (Lausanne)
Équipe 2	Atelier ADR (Genève)	Bakker & Blanc architectes associés (Lausanne)	Küng et Associés (Echallens)
Équipe 3	BASE (Lyon)	Baubüro insitu AG + Denkstatt (Rolle)	B&S ingénieurs (Genève)
Équipe 4	ILEX (Lyon)	AMSLER DOM Architectes (Lausanne)	-T- (Lausanne)
Équipe 5	Atelier Georges (Montreuil)	Mmnk (Paris-Zurich)	SD ingénierie (Lausanne)

1. Riponne – Jugement MEP 1^{er} mars

Jury

Public



1. Riponne – Lauréat MEP

«*Au soleil, sous la pluie...*» Paysagement + Local architecture + Ingphi (Lausanne) +...



1. Riponne – Lauréat MEP

«Au soleil, sous la pluie...» Paysagement + Local architecture + Ingphi (Lausanne)



1. Riponne – Lauréat MEP

«Au soleil, sous la pluie...» Paysagement + Local architecture + Ingphi (Lausanne)

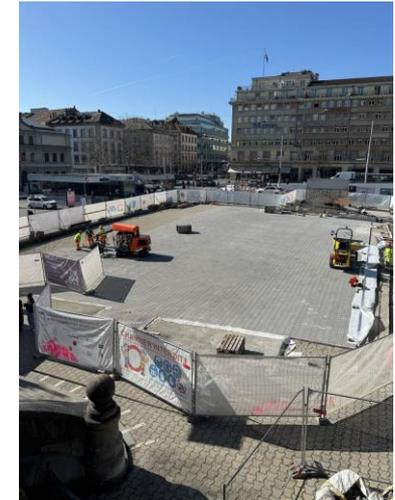
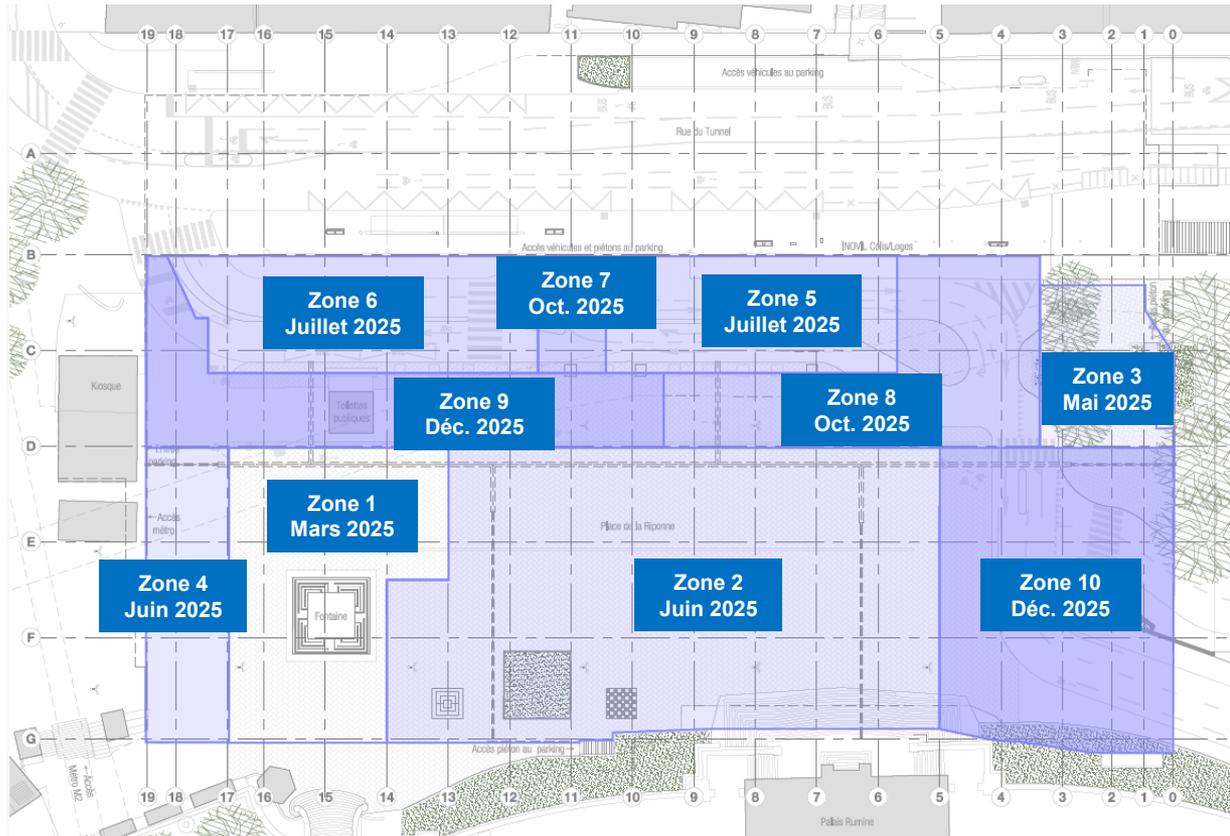




2. Préavis 2025/03

2. Riponne – travaux urgents INOVIL

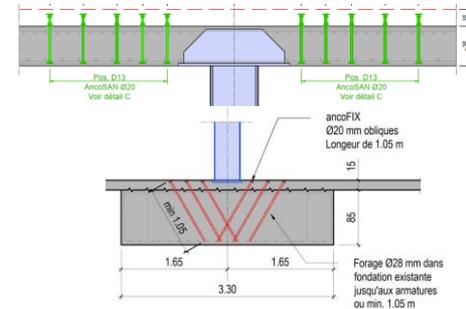
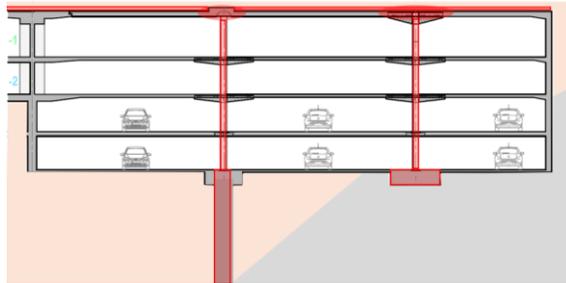
Calendrier prévisionnel de libération des zones (mars – décembre 2025)



2. Riponne – demande de crédit pour le renforcement

Bilan structurel et opportunité d'augmenter de la capacité portante

- Le parking étant un ouvrage particulièrement complexe, les travaux de mise en conformité nécessitent des interventions sur la dalle supérieure, ainsi que sur les piliers de chaque niveau du parking et leurs fondations



- Le renforcement projeté vise à augmenter la capacité portante de la dalle supérieure du parking à 1'500 kg/m².

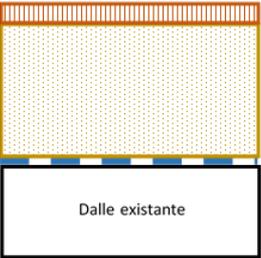
Ce niveau a été considéré comme un optimum économiquement et techniquement réaliste, qui permet un aménagement qualitatif de la place en surface et une latitude d'usages plus large qu'actuellement.

- Optimisation en fonction du lauréat MEP en cours d'évaluation (niveaux, capacité porteuse dalle...)

2. Riponne – demande de crédit pour le renforcement

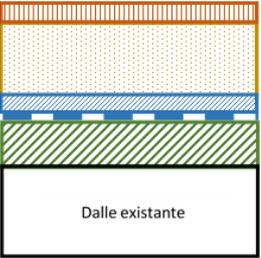
Répartition des coûts liés au renforcement de la structure du parking^(*) :

Etat existant



Dalle existante

Etat après travaux



Dalle existante

	Démontage			Reconstruction yc renforcement		
	Description	Part Inovil [%]	Part VdL [%]	Description	Part Inovil [%]	Part VdL [%]
Finitions	Démontage et évacuation des pavés	100	0	Fourniture et pose nouveaux pavés	100	0
Matériaux de remblai	Evacuation yc évacuation, taxe de décharge	100	0	Fourniture et pose remblai	100	0
Complexe étanchéité	démolition du complexe d'étanchéité yc évacuation, taxe de décharge	100	0	Mise en place nouveau complexe d'étanchéité	100	0
Renforcement BA				Hydrodémolition, sur béton, armatures	A définir	A définir

(*)La répartition des coûts est issue d'un avis de droit mandaté par la Ville qui se base sur une analyse des conventions liées au DDP.

→ Ce point fait encore l'objet de discussions avec la société INOVIL SA

2. Riponne – demande de crédit pour le renforcement

Les coûts liés aux **renforcements de la structure du parking** ont été répartis entre les partenaires sur la base des modalités suivantes :

- Mise en conformité normative du parking :
 - rétablir la capacité portante originelle⁽¹⁾ de la structure
 - pallier aux déficits constatés (qui ont nécessité la mise en œuvre de travaux en urgence).
- ⁽¹⁾ La charge équivalente « originelle » des éléments non portants est admise par les deux parties à 820 kg/m²
- Les travaux nécessaires à cette remise en état de l'ouvrage sont financés entièrement par INOVIL SA
- Augmentation de la capacité portante :
 - permettre l'utilisation d'une charge des éléments non portants jusqu'à 1'500 kg/m², demande de la Ville.
- Les coûts supplémentaires liés à cette augmentation sont entièrement à la charge de la Ville

2. Riponne – demande de crédit pour le renforcement

Synthèse des coûts liés au renforcement de la structure du parking :

Coûts globaux des travaux :

	Montants (mio CHF)
Total des travaux de renforcement	18.010
Honoraires d'études	3.545
<i>Total HT</i>	<i>21.555</i>
<i>TVA 8.1%</i>	<i>1.746</i>
Total TTC (+/- 20%)	23.301

Coûts à la charge de la Ville :

	Montants (mio CHF)
Renforcement de la dalle toiture	3.700
Renforcement des piliers	2.500
Renforcement des fondations	0.300
Prestations en cours d'études (divers & imprévus)	0.500
Honoraires d'études	1.200
<i>Total HT</i>	<i>8.200</i>
<i>TVA 8.1%</i>	<i>0.664</i>
Total TTC	8.864

2. Riponne – Calendrier

- **Octobre 2023 :** adoption du **préavis 2** par le Conseil communal
- **Janvier 2024 :** lancement du **MEP** (procédure de sélection)
- **Fév-avril 2024 :** sélection des 6 équipes
- **3-4 septembre 2024 :** rendu du **MEP** 1er degré
- **1^{er} mars 2025 :** rendu du **MEP** 2ème degré → **projet lauréat**
- **2025 :** avant-projets (SIA 31) / **aménagement transitoires**
- **2026 :** projet (SIA 32), examen préalable
- **2027 :** **enquête publique**
adoption du **préavis 3** (crédit de réalisation)
- **Dès 2028 :** **travaux**



3. Riponne : projet d'aménagements transitoires

3. Riponne : aménagements transitoires

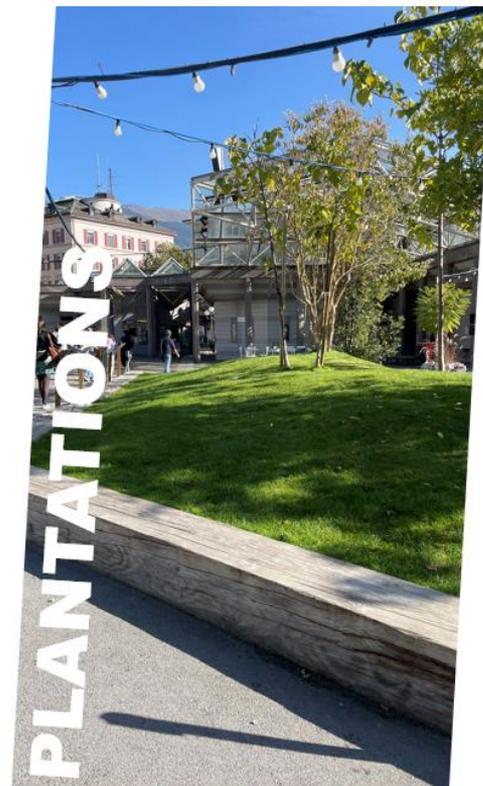
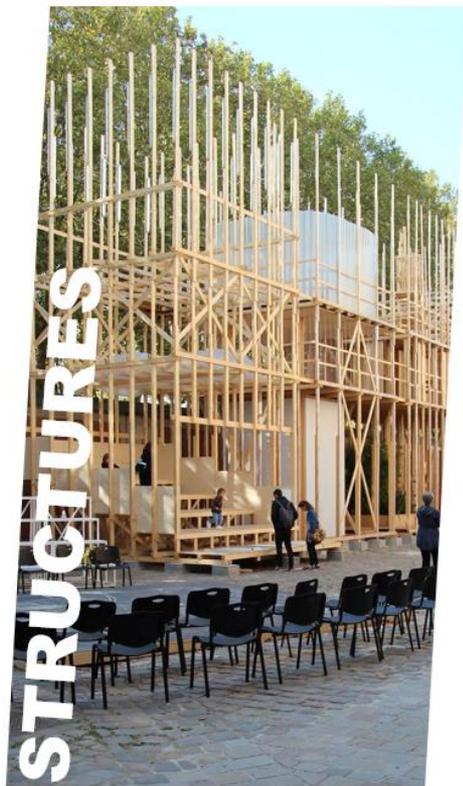
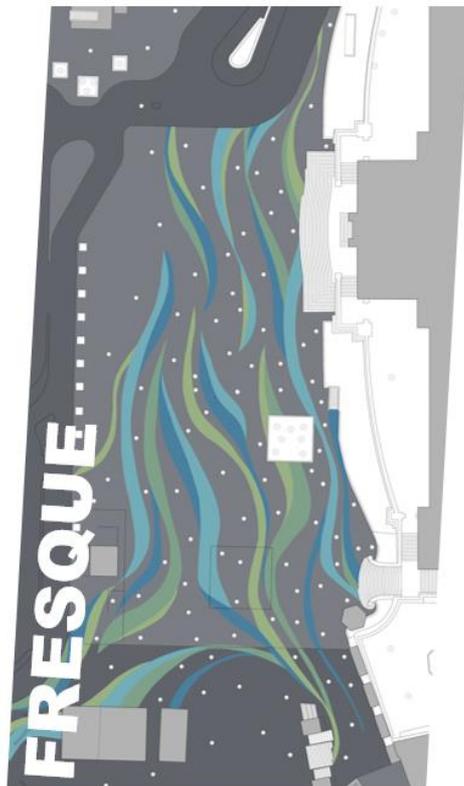
Un réaménagement ancré sur le diagnostic participatif :

- « *Rendre la place aux piétons* »...
- « *Amener plus de végétation* »...
- « *Apporter de la couleur* »...
- « *Offrir de nouveaux usages (mobilier, jeux, etc.)* »...
- « *Donner plus de confort thermique* »...

11 Démarche participative Diagnostic

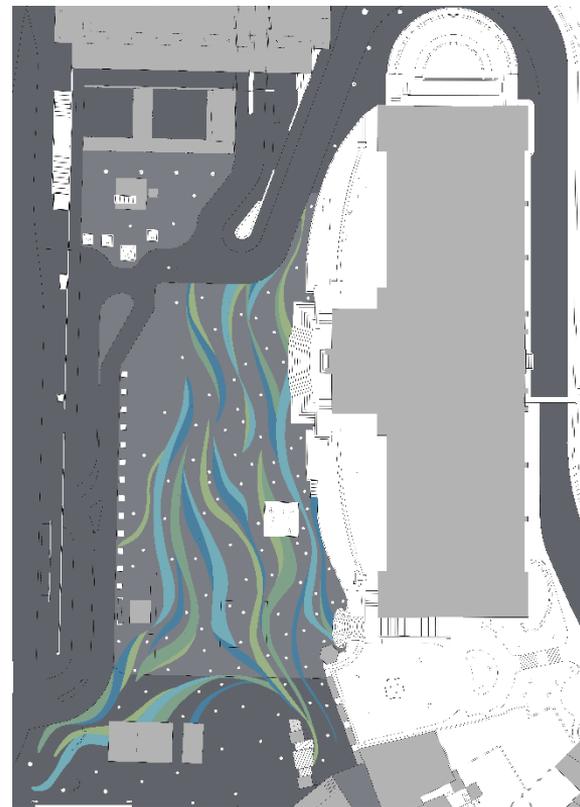


3. Riponne : aménagements transitoires



3. Riponne : aménagements transitoires

- FRESQUE : Concours d'art
- «*Affleurer*» – Projet lauréat de Caroline Bourrit
- Référence à l'eau
- Pièces à vœux phosphorescentes
- Environ 2'500 m²
- Participation publique (choix et réalisation)
- Rapport de jury disponible en ligne



3. Riponne : aménagements transitoires

- STRUCTURES
- Collaboration avec le laboratoire ALICE à l'EPFL
- Emplacement de la fontaine (mai 2025)
- En cours d'élaboration par 200 étudiants
- Expositions, détente, conférences, concerts, marchés, ... Usages à tester et à faire évoluer !



3. Riponne : aménagements transitoires

→ PLANTATIONS

- Réalisation de buttes végétalisées
- Fermeture de la route de transit
- Agrandissement des zones terrasses, espace d'accueil
- Usages encore à définir par propositions, tests, animations, etc.



3. Riponne : aménagements transitoires





4. Place du Tunnel

4. Place du Tunnel : aménagements transitoires

- Place ouverte au public le 3 juin 2024, inauguration le 24 août 2024.



- Le concept d'aménagement transitoire est évolutif, «posé sur l'asphalte».
 - Prise en compte de l'évolution de l'espace ces derniers mois, coordinations avec les différents services sur chacune des thématiques:
 - mobilier,
 - marchés,
 - animation, etc.
 - Evolutions à venir : ombrage de l'espace central, amélioration de l'espace ludique, amélioration des assises.

4. Place du Tunnel – Projet lauréat du concours – Delta-Delta



4. Place du Tunnel : vers le projet définitif



- **Monitoring AT pour projet définitif :**

Mandat Ville en tête avec les enfants pour intégrer l'évaluation des aménagements transitoires dans le projet définitif.

2018 > 2023	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Démarche particip. Concours d'idées	Concours de projet + lauréat	Aménag. Transitoires Avant-projet	Avant-projet Prépa. enquête	Projet de l'ouvrage Enquête AO Plans d'exé	Travaux	Travaux



5. Prochaine séance de la Commission

5. Prochaine séance de la Commission

Pour mémoire : séances à chaque étape importante du processus

Prochaine séance : proposition [fin 2025 / début 2026]

Tunnel :

- *Avant-projet* : état d'avancement
- *Aménagement transitoire* : bilan

Riponne :

- *Avant-projet* : état d'avancement
- *Aménagement transitoire* : bilan des premières interventions